

Image not found or type unknown



Homonyme/huissier/voiture gagée

Par **jacquotte59496**, le **15/03/2018 à 16:49**

bonjour, mon mari a un homonyme avec date de naissance identique mais résidant dans une ville différente à la notre. nous avons eu des soucis avec la banque de France et autres par le passé. nous n'avons pas eu de soucis avec ça depuis 15 ans et voilà que le problème resurgit. nous avons fait une reprise de notre véhicule par le garage et à notre grande surprise il nous a appris que notre véhicule était gagé. après enquête il s'avère que c'est un huissier à LYON qui a gagé notre véhicule et pour lever le gage nous demande 46 euros. il n'est pas question de régler pour une erreur qui n'est pas la notre. pouvez-vous m'orienter dans la démarche à suivre par avance merci de votre réponse.

Par **Visiteur**, le **15/03/2018 à 22:38**

Bsr, Dites lui que sans mainlevée immédiate, vous vous adresserez à sa chambre départementale et que contestation peut être portée par assignation devant le juge de l'exécution.